

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2019















Table des matières

SUIVI DES PROJETS DE PAYS	4
POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITC	HE 4
COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE	
SARREGUEMINES	8
DISPOSITIF DE PREVENTION DES JEUNES DECROCHEURS « SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT APPUI »	9
DEMARCHE DE RELOCALISATION DE PRODUITS LOCAUX	9
PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES	11
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)	12
FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS SIG	12
LEVES PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE	13
MISE A JOUR GRAPHIQUE DES PLANS DE CONCESSIONS DE CIMETIERE	14
INTEGRATION DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	16
PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES	16
EVALUATION DU SCOT	19
SCOT ET URBANISME	21
MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI	21
EVALUATION DU SCOT A 6 ANS	21
SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL	22
PARTICIPATION AUX REFLEXIONS NATIONALES SUR L'OBSERVATION COMMERCIALE	23
CONTRIBUTIONS AU SRADDET	23
RESEAUX ET PARTENARIATS	24
PROGRAMME LEADER	26
ANUMATION / COMMANDICATION	26
ANIMATION/ COMMUNICATION EVALUATION CROISEE A MI-PARCOURS DU PROGRAMME EUROPEEN LEADER DU GAL DU PAYS DE	26
L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES ET DU GAL DES VOSGES DU NORD	28
ACCOMPAGNEMENT D'INITIATIVES PRIVEES ET PUBLIQUES DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS	31
COMITES DE PROGRAMMATION	32
ENVELOPPE COMPLEMENTAIRE	35
AUDIT LEADER 2019	35
POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2019)	36
EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS	38
	50
	2/66
Pannort d'activité SMAS 2010	//nn



SARREGUEMINES

LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2019	41
ADMINISTRATION GENERALE	47
SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE	47
SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES	48
COMMUNICATION	49
ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2019	50
LES NEWSLETTERS 2019	51





SUIVI DES PROJETS DE PAYS

POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

Pour rappel, les lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles – MAPTAM (janvier 2014) et Nouvelle Organisation Territoriale de la République - NOTRe (août 2015) ont conforté les missions des Conseils de développement et les ont généralisées aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont souhaité mutualiser leur Conseil de développement et déléguer son fonctionnement au Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS), dans le cadre du Pays. Ce Conseil de développement, dans son nouveau format, a été installé en décembre 2017. En 2018, il s'est concentré sur la définition de ses axes de travail et sur les modalités de sa gouvernance. Fernand Kanzler en a été élu Président le 20 septembre 2018.

En 2019, le Conseil de développement s'est réuni régulièrement, soit en réunion plénière générale, soit en réunion thématique.

Des réunions plénières se sont tenues : le 17 janvier, le 7 mars, le 5 juin, le 19 septembre, le 12 décembre.

- Le 17 janvier : Points d'actualité.
- Le 7 mars: Présentation de la démarche « Plan Climat Air Energie Territorial » de la Communauté de Communes du Pays de Bitche par M. VOGEL, Vice-Président de la Communauté de Communes, et Laurent DROSS, chargé de mission Plan Climat de la Communauté de Communes.
- Le 5 juin : Point d'actualité.
- Le 19 septembre : Election de Mme SORIANO-GAFIUK à la présidence du CDD ; Points d'actualité.
- Le 12 décembre : Points d'actualité.



En 2019, certains projets ont pu être approfondis tels que le jeu de pays, le projet « expression citoyenne » et le projet de produit touristique autour du vélo à assistance électrique. Concernant les problématiques de redynamisation des centralités, le Conseil de développement est associé aux réflexions du SCoT visant à reposer les orientations d'aménagement commercial du territoire.





LE JEU DE PAYS /Fernand KANZLER référent

Le Conseil de développement a répondu à un appel à manifestation d'intérêt émis par l'association nationale des pays visant à accompagner 2 à 3 pays dans l'élaboration d'un jeu de société valorisant leur territoire.

Le dossier de candidature a été élaboré en début d'année par les services du SMAS en collaboration avec le Conseil de développement. La candidature du Pays de Sarreguemines Bitche ayant été retenue, le Conseil de développement s'est attaché à rechercher des mécènes pour financer ce projet : des rencontres avec des représentants du Crédit Mutuel le 7 juin et le 5 novembre, et de Smart le 9 juillet ont permis de définir les contours de leur association à ce projet.

Des thèmes et sous-thèmes constituant une base pour l'élaboration des questions ont été précisés en comités de pilotage du 21 mars et 14 mai.

Le SMAS a accompagné l'éditeur dans l'organisation de ses visites et la rencontre de référents sur le territoire au cours de la seconde quinzaine d'août.

Le partenariat avec l'association nationale des pays a fait l'objet d'une journée d'information à Paris le 10 septembre avec les autres pays lauréats et la maison d'édition (Vanina Chauvet et Manuel Rossi y ont participé).

En parallèle, des rencontres avec les partenaires volontaires pour participer à l'élaboration d'un coffret de pions « Deluxe » ont permis d'engager les travaux de réalisation de ces pions : chantiers d'insertion de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines, CIAV, Musées de Sarreguemines, un artisan chaudronnier de Sarreguemines et le Centre 3S.

LE PROJET EXPRESSION CITOYENNE / Benoit KIEFFER référent

Le projet « expression citoyenne » a fait l'objet d'échanges avec les lycées du territoire afin de favoriser la prise de parole des jeunes, qui est réinterrogée dans le cadre de la réforme du bac notamment.

Le 9 juillet, une réunion associant deux lycées volontaires (les lycées Teyssier de Bitche et Pange de Sarreguemines) a permis de définir une proposition d'accompagnement financier du Conseil de développement en faveur de l'oralité. Une convention a été élaborée avec ces deux lycées et validée en comité syndical du SMAS.

Le lycée Teyssier a fait appel à un comédien dès la fin d'année 2019. Le lycée Pange devrait quant à lui faire appel à ses enseignants (ce qui ne répondrait alors pas aux termes de la convention signée).





PRODUIT TOURISTIQUE AUTOUR DU VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE / Francis HOFFMANN référent

Le 13 mars a eu lieu une réunion d'échanges avec des partenaires potentiels (les offices de tourisme de Bitche et de Sarreguemines, la Fédération des clubs vosgiens et le CD57 cyclotourisme) autour d'un concept de produit touristique : sur la base du vélo à assistance électrique à destination des familles sur des sentiers atypiques (forêts, hors pistes cyclables classiques...).

Le 12 septembre, une délégation du CDD a rencontré des représentants de l'Office de Tourisme et du Club cyclo de Wangenbourg en Alsace pour un échange sur site et la découverte d'un circuit VTT.

Le 29 novembre, Francis HOFFMANN a rencontré Jean-Marie GEHL, Président du Club Vosgien de Soucht, le Club Vosgien de Soucht ayant déjà développé des circuits permanents pour VTT. Les échanges ont porté sur cette initiative et sur les freins à dépasser pour mener à bien un tel projet.



BILINGUISME / Florence SORIANO-GAFIUK référente

Les réflexions pour la mise en œuvre d'un projet en faveur du bilinguisme auprès des jeunes ont été réorientées vers un projet de concours à destination des élèves de CM2 à 4è du territoire. Ce concours aurait vocation à valoriser l'appartenance frontalière des jeunes. Le projet est en cours de définition.

SENSIBILISATION DES JEUNES A LA SECURITE / Benoit KIEFFER référent

Les jeunes sont souvent peu visibles en hiver à la sortie des établissements scolaires. Une campagne de sensibilisation pourrait être mise en place et un kit « visibilité » proposé. Des réflexions ont été engagées afin de comptabiliser le nombre de jeunes potentiellement concernés et des prototypes de badges réfléchissants ont été réalisés.

PROMOTION DE LA SANTE / Annie STOCKY référente

Annie Stocky, invitée au CDD en cours d'année, a proposé de travailler sur un projet portant sur la promotion de la santé et plus particulièrement de la santé mentale.





SARREGUEMINES

Ce projet pourrait se traduire sous la forme de deux évènementiels au cours de la semaine nationale de la santé mentale en mars 2021 :

- conférence débat avec un professionnel : en soirée, en semaine ;
- forum de professionnels (santé, notaires, psychologues...) en direction des aidants comprenant 1 ou 2 ateliers thématiques (table ronde/échanges) : un samedi matin.

Ce projet reste à préciser.

DES PRISES DE CONTACT ET DES POINTS REGULIERS

Par ailleurs, le Conseil de développement a rencontré un certain nombre de partenaires tout au long de l'année afin de communiquer sur son existence et ses projets ou en vue de développer certains projets.

- Rencontre de la Région, service multilinguisme (M. STAATH) et enseignement (M. KIEFFER) le 9 janvier;
- RDV à l'Université de Nancy avec M. STEBE, enseignant chercheur en sociologie le 28 janvier ;
- Rencontre d'un représentant du collectif en faveur d'un tram sur la liaison ferrée Sarreguemines-Bitche le 5 mars ;
- Présentation du projet Ottomobile à M. ZINGRAFF, adjoint au maire de Sarreguemines, le 15 mars ;
- Rencontre des conseillers départementaux du Canton de Sarreguemines M. CUNAT et MME FIRTION le 27 mars ;
- Rencontre de MME MAREAU, de l'Inspection Académique, le 27 mai.
- Présentation du rapport d'activités 2018 en conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et de la Communauté de communes du Pays de Bitche.

Enfin, les membres du Conseil de développement ont été informés des travaux de la **Coordination régionale des Conseils de développement** et du CESER par la directrice du SMAS (une réunion le 30 janvier).

L'avancement des projets et le bon fonctionnement du Conseil de développement ont également nécessité des temps d'échanges réguliers entre les responsables d'ateliers ou les présidents et l'équipe du SMAS : le 12 février, le 21 février, le 6 mars, le 3 juin, le 18 juin, le 12 novembre...





COMMUNICATION ET REPRESENTATION

Le Conseil de développement a ouvert ses travaux à des invités en cours d'année : Annie STOCKY, Patrice MULLER, Guy ADAM.

Un article dédié au Conseil de développement est systématiquement publié dans la newsletter du SMAS.

Des temps de communication ont été proposés à la **presse locale** : un article dans le Républicain Lorrain a également été publié le 9 octobre suite à l'élection de Mme SORIANO-GAFIUK à la présidence.

Enfin, le Conseil de développement a été représenté sur des évènements :

Conférence du CDD de l'Agglomération messine le 8 mars ;

Réunions publiques relatives au Plan Climat de la Communauté de Communes du Pays de Bitche le 7 mai et le 4 juin ;

Comité de pilotage local de la démarche « Aménagement commercial dans le SCoT » le 17 juin et le 7 octobre ;

Fermes ouvertes, le 29 septembre;

Comité syndical du SMAS, le 16 octobre ;

Inauguration de la 1ère tranche des travaux du site verrier de Meisenthal, le 19 octobre ;

Marché paysan de Sarreguemines, le 20 octobre ;

Inauguration de la boule de Noël de Meisenthal le 7 novembre ;

Festival du film sur le handicap de Sarreguemines, les 18 et 21 novembre ;

Inauguration de la mallette pédagogique bilingue de l'Inspé, le 5 décembre.

Le rapport d'activité complet du Conseil de développement est disponible sur le site internet du SMAS.

COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

La directrice poursuit sa participation à la **définition et au suivi des objectifs annuels** de l'Espace Info Energie en partenariat avec l'ADIL (porteuse du dispositif) et la Communauté d'Agglomération de Forbach. Le **renouvellement de ce partenariat** a été préparé fin 2018 et a donné lieu à une nouvelle convention pour 2019/2021. Le 8 mars, un comité de pilotage des partenaires locaux a permis de poser les objectifs annuels.





SARREGUEMINES

Le Conseiller Info Energie est maintenant plutôt bien identifié et les demandes de contact ont augmenté en 2019. De nombreuses balades thermiques dans les communes ont également pu être réalisées et ainsi sensibiliser les habitants au plus près sur les questions d'isolation en particulier. Des spots vidéo ont été réalisés à destination du grand public (ils sont diffusés sur la télévision locale).

Le rapport d'activité complet du Conseiller Info Energie Moselle Est est disponible sur le site internet du SMAS.

DISPOSITIF DE PREVENTION DES JEUNES DECROCHEURS « SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT APPUI »

Depuis plusieurs années, le SMAS accompagne un dispositif de soutien aux jeunes collégiens et lycéens décrocheurs du bassin d'éducation de Sarreguemines. Ce dispositif est désormais piloté par le lycée Nominé. Le SMAS soutient ce projet annuellement en versant une subvention permettant la rémunération de tuteurs extérieurs au circuit éducatif. Ce dispositif permet à des jeunes traversant des difficultés familiales, affectives, addictives ou de motivation... de bénéficier d'un accompagnement et de se voir proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

Le SMAS a participé au bilan du dispositif le 2 juillet et un point avec la coordinatrice du projet a été fait le 19 septembre pour envisager la poursuite du dispositif.

DEMARCHE DE RELOCALISATION DE PRODUITS LOCAUX

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MOSELLANE D'ECONOMIE MONTAGNARDE (AMEM)

Une convention de partenariat a fixé des objectifs et un cadre financier destiné à attribuer à l'AMEM une subvention en réponse à la mise en œuvre d'opérations liées aux circuits de proximité sur le territoire du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines.

Ces opérations se sont traduites sous forme d'évènementiels en 2019 : balades gourmandes de ferme en ferme ; marché paysan de Sarreguemines ; menus paysans.

Dans ces différentes opérations, l'AMEM a joué le rôle de coordonnateur des agriculteurs et de la promotion. En interne au SMAS, ces opérations ont essentiellement été gérées par Mélissa Helwig.



(+)

SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE

SARREGUEMINES

15 fermes ont participé aux **Balades gourmandes de ferme en ferme** le 29 septembre dernier sur le territoire de l'AMEM et du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines : 5 dans le Pays de Bitche, 3 aux abords de Sarreguemines, 3 dans le Pays de Sarrebourg et 4 dans le secteur de Vahl-lès-Benestroff. Pour la deuxième fois, l'inauguration a eu lieu quelques jours avant l'évènement, le 24 septembre, au Ranch des bisons, en présence des officiels.

Le bilan est positif avec cependant une affluence moindre par rapport aux années précédentes, essentiellement due aux conditions climatiques.

Le marché paysan de Sarreguemines a été renouvelé le 20 octobre dernier avec la participation de 35 producteurs locaux.

3 agents du SMAS ont participé à la manifestation.

Nouveauté : le Chantier d'Insertion Confluences Services était présent cette année.

Malgré la pluie, les visiteurs étaient au rendez-vous et les producteurs ont trouvé leur clientèle.

Suite au succès rencontré en 2018 avec la Brasserie du Casino de Sarreguemines la semaine du marché paysan de Sarreguemines, l'Opération « Menu Paysan » a été développée du 30 septembre au 20 octobre 2019 avec le concours de 5 restaurants du territoire. Chaque restaurant a élaboré un Menu composé de produits locaux fournis par des producteurs du territoire.

Le bilan est très positif, les restaurateurs et les producteurs ont globalement bien joué le jeu.







Pour des raisons budgétaires, le concours photo proposé en 2018 n'a toutefois pas été reconduit en 2019.





PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

En parallèle de ces opérations, le suivi du Projet Alimentaire Territorial (PAT) a été assuré. Le Projet Alimentaire Territorial, piloté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et associant les Pays de Saverne et de Sarreguemines Bitche a en effet fait l'objet d'une demande de labellisation au Plan National de l'Alimentation. Cette labellisation a permis de flécher des crédits à hauteur de 40 000 € pour ce territoire afin de développer un plan d'actions en faveur de la transition alimentaire (filière viande, circuits courts, lutte contre le gaspillage, alimentation et santé..).

Néanmoins, la concrétisation de ce dispositif a pris du retard en raison du retrait de l'un des partenaires initiaux (Pays d'Alsace du Nord).

Ce projet devrait en conséquence être reformalisé en 2020. Le recrutement d'une chargée de mission « Transition » au sein du SMAS devrait en outre permettre une implication plus poussée du SMAS dans la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial.

PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES

- Participation à une journée de travail dédiée à Territoire d'industrie le 4 septembre ;
- Participation à la soirée élus-entreprises de la CASC le 21 novembre ;
- Participation à la mise à jour de la stratégie de l'Eurodistrict.





SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

Le système d'information géographique du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines relève d'une délégation de maîtrise d'ouvrage unique de ses intercommunalités membres.

Le SIG du Pays est animé et développé par deux agents : Manuel Rossi (administrateur du SIG et de ce fait coordonnateur) et Michel Barbier (assistant technique en charge de l'intégration de données).

FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS SIG

FORMATION DES UTILISATEURS SUR LA PLATEFORME SIG « ARCOPOLE PRO »

Durant l'année 2019, des formations sur Arcopole Pro, GeoChasse et Geocimetière ont pu être dispensées dans plusieurs communes ou à distance à l'attention des personnels communaux :

- Sarreguemines (juillet)
- Erching (juillet)
- Kalhausen (octobre)
- **Eguelshardt** (novembre)
- CASC (mars)
- Woustviller (mars)
- Kappelkinger (février)
- Reyersviller (février)

- Blies-Guersviller (juin)
- Bining (juillet)
- Gros-Réderching (septembre)
- Hambach (octobre)
- Val de Guéblange (décembre)
- Sturzelbronn (février)
- Kirviller (juillet)

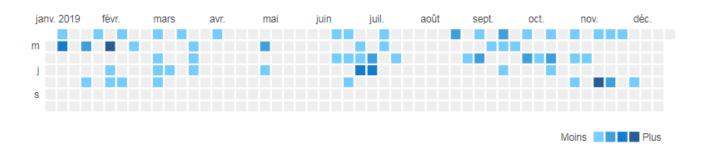
ACCOMPAGNEMENT / AIDE DES UTILISATEURS DU SIG

En 2019, le service SIG est intervenu à distance sur les postes informatiques des mairies à 83 reprises réparties dans l'année comme suit :









Les interventions les plus courantes étaient des installations de logiciels SIG sur des nouveaux postes et des aides ponctuelles pour l'utilisation d'un logiciel SIG.

LEVES PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a engagé une mission mutualisée de levés photographiques pour l'élaboration d'orthophotoplans à très haute résolution et de modèles numériques « 3D » pour les communes et les EPCI de l'arrondissement.

En effet, le SMAS a proposé aux communes et aux EPCI du Pays de Sarreguemines Bitche d'effectuer des levés photographiques :

- en « 2D » des cimetières en très haute résolution
- et / ou des modélisations « 3D » d'équipements ou de bâtiments publics.

La technique de levé photographique retenue par le SMAS pour l'élaboration des modèles numériques est le levé photographique par drone.



Pour cela, le SMAS a demandé au prestataire InfoDrone de Sarreguemines d'effectuer les levés photographiques des infrastructures selon un cahier des charges précis. La modélisation des orthophotographies « haute résolution » et des modèles « 3D » ont ensuite été faites en interne au SMAS.





SARREGUEMINES

En 2019, le SMAS a pu finaliser la livraison de la quasi-totalité des communes du Pays de Sarreguemines Bitche soit :

- 42 modélisations « 3D » (allant de l'église de la commune à la mairie en passant par des monuments historiques);
- et 92 orthophographies, dont principalement des cimetières.







Les communes ont réceptionné un lien internet par modèle. Ce lien permet d'ouvrir une visionneuse web avec ledit modèle livré. Les communes peuvent l'utiliser comme bon leur semble avec des outils de zoom, de mesures, d'annotations, etc...

Les orthophotographies haute résolution (HR) des cimetières seront intégrées au logiciel Géocimetière et serviront également à mettre à jour les plans des cimetières des communes.

Restaient à réaliser fin 2019 : les communes de Baerenthal et de Sarralbe, ainsi que les commandes de la CASC et d'une partie de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

MISE A JOUR GRAPHIQUE DES PLANS DE CONCESSIONS DE CIMETIERE

Suite aux levés photographiques 2D des cimetières en très haute résolution (par drone), une mise à jour graphique des plans de concessions des cimetières a été effectuée pour les **70 communes** suivantes:

Achen	Frauenberg	Kirviller	Philippsbourg	Sarreinsming
Bettviller	Goetzenbruck	Lambach	Rahling	Schmittviller
Bining	Grosbliederstroff	Le Val-de-Guéblange	Rémelfing	Schorbach
Bitche	Grundviller	Lemberg	Rémering-lès-	Schweyen
Bliesbruck	Haspelschiedt	Lengelsheim	Puttelange	Siltzheim
Blies-Ebersing	Hambach	Liederschiedt	Reyersviller	Soucht





SARREGUEMINES

Blies-Guersviller	Hanviller	Lixing-lès-Rouhling	Richeling	Sturzelbronn
Bousseviller	Hazembourg	Loupershouse	Rimling	Volmunster
Breidenbach	Hilsprich	Meisenthal	Rohrbach-lès-	Walschbronn
Eguelshardt	Holving	Montbronn	Bitche	Wiesviller
Enchenberg	Hottviller	Nelling	Roppeviller	Wittring
Epping	Hundling	Neufgrange	Rouhling	Woutsviller
Erching	Ippling	Obergailbach	Saint-Louis-lès- Bitche	Zetting
Ernestviller	Kalhausen	Ormersviller	Siersthal	
Etting	Kappelkinger	Petit- Réderching		

Un peu plus de 17 000 concessions ont ainsi pu être actualisées.

Ci-dessous, un exemple du travail effectué à partir des levés photographiques « 2D » des cimetières par drone:

Plan de cimetière effectué à partir d'un plan papier



<u>Plan de cimetière mis à jour à partir des levés</u> photographiques « 2D » par drone



On peut constater que les levés photographiques « 2D » par drone ont permis d'apporter plus de précisions quant à la localisation des concessions de cimetière. Toutefois, un travail de vérification à faire dans les cimetières concernant la concordance entre le plan graphique des concessions et la base de données littérales dans Géocimetière reste nécessaire.





SARREGUEMINES

INTEGRATION DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement (partiel ou complet) d'une vingtaine de communes a été intégré au SIG, soit près de <u>650 km de linéaires</u>. Ci-dessous la liste des communes concernées :

- Blies-Ebersing (rues des Lilas et des Cerisiers)
- Guebenhouse (secteur lagune)
- Grundviller (plusieurs tronçons de rues)
- Hambach (rue du 5 décembre & principale)
- Kappelkinger (village entier)
- Loupershouse (2 rues)
- Neufgrange (3/4 du village)
- Rouhling (plusieurs tronçons de rues)
- Saint-Jean-Rohrbach (étang des marais)

- Sarreinsming (village entier)
- Sarralbe (2 lotissements)
- Sarreguemines (plusieurs tronçons de rues)
- Siersthal (lotissement communal)
- Val de Guéblange (village entier)
- Wiesviller (rue des champs)
- **Woustviller** (recollement déversoir d'orage tennis)

PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES

OBSERVATOIRE DU COMMERCE

Dans le cadre de ses travaux sur l'aménagement commercial dans le SCoT, le SMAS a pu tester des données « commerce » livrées par le CEREMA.

Ces données ont pu être traduites cartographiquement (cartographies créées sur ArcGis à partir des données SHP transmises par le CEREMA) et vérifiées.

Ces données commerciales ont été vérifiées sur certains secteurs (l'ensemble des zones d'aménagement commercial, dites ZACOM, identifiées par le SCOT, et les centralités commerciales de Grosbliederstroff et de Sarreguemines). Ces données ont été croisées avec une lecture terrain via google map et les connaissances du terrain des agents en charge de la vérification des données.

Point par point, ces données commerciales communiquées par le CEREMA ont été analysées sur la base de :

La localisation des commerces, leur typologie	Le nombre de m² des bâtiments
Leur occupation (ou vacance)	Le stationnement : existant ou non et le nombre de m²

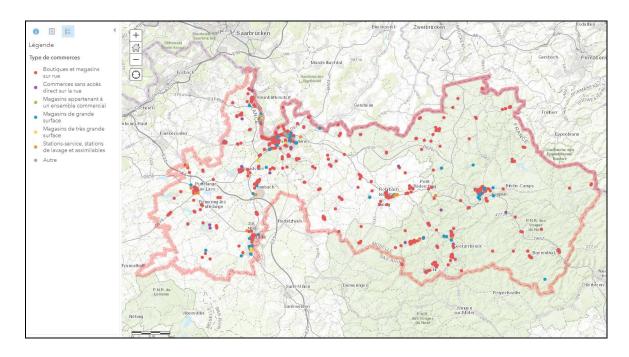
Près de 10h00 ont été nécessaires pour analyser les données sur les ZACOM.





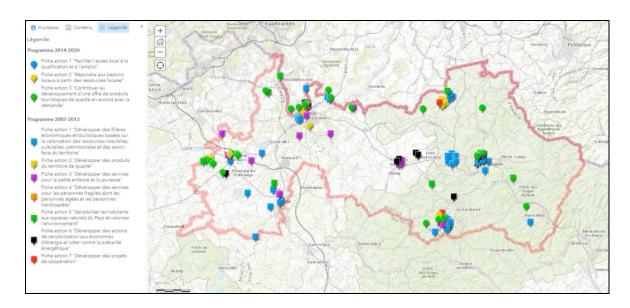
PAYS - LEADER - SCOT - SIG

En découle une cartographique de localisation/occupation des commerces sur le territoire :



PROGRAMMATION LEADER

Une carte interactive a été réalisée afin de présenter au mieux les projets ayant perçu une subvention LEADER durant les programmes 2007 - 2013 et 2014 - 2020. Chaque projet a été représenté sur la carte en fonction du programme et de la fiche action inhérente.



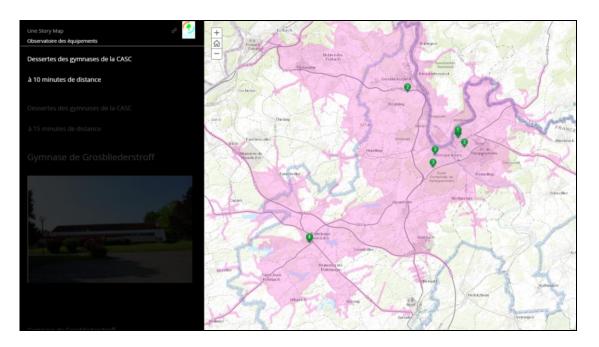


SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

« ZONE DE CHALANDISE » DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU TERRITOIRE / OUTIL D'AIDE A LA DECISION

Une *story map* a été réalisée pour les services responsables de la gestion des équipements sportifs de la CASC. Les *story maps* permettent de raconter, expliquer et partager sur les sujets qui nous concernent. Pour ce cas, les zones de desserte des gymnases dans un délai de 10 minutes sur le territoire de la CASC étaient recherchées.



AUTRES CARTES PRODUITES EN INTERNE

Pour le GAL Leader : localisation des projets réalisés dans le cadre de la 1ère année de la résidence d'artiste Franck Bragigand (2016 / 2017).

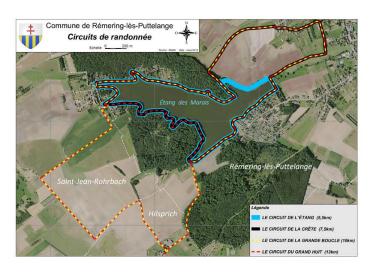




PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Des productions de cartes à la demande de communes :

Circuit de randonnées de Rémering-lès-Puttelange

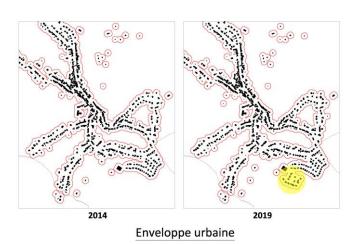


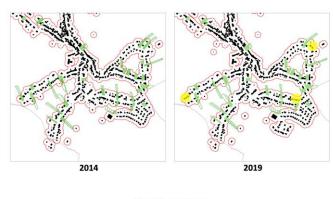
- 3 cartes schématiques pour les communes de :
- Achen
- Blies-Guersviller
- Siersthal
- 3 plans pour les communes de :
- Kirviller (plans de masse)
- Zetting (plan de zonage / plan réseau eau potable)

EVALUATION DU SCOT

En 2019, comme chaque année, le service SIG a mis à jour les données statistiques issues de l'analyse des données DGFIP 2019. L'analyse portait notammant sur le nombres de logements, leur typologogie, les taux de vacance...

Un travail en interne sur **l'évolution des enveloppes urbaines** et **dents creuses** a également été réalisé sur les périodes 2014 / 2016 / 2018 / 2019 grace à une comparaison des orthophotoplans et du cadastre digitalisé.





Dents creuses



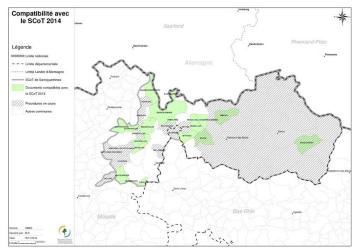
SARREGUEMINES

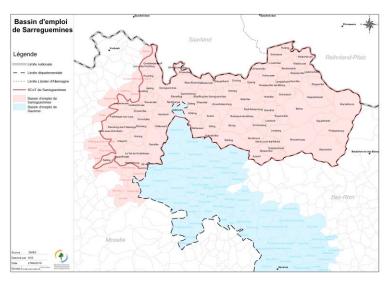
PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Différentes cartes ont été réalisées pour mener cette évaluation du SCoTAS.

Ci-après quelques exemples.









PAYS - LEADER - SCOT - SIG

SCOT ET URBANISME

MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI

En 2019, le SMAS a poursuivi le suivi des procédures locales pour les PLU de Hilsprich, Willerwald, Richeling, Neufgrange, Siltzheim, Saint-Jean-Rohrbach, Rémelfing, Ernestviller, la carte communale de Nelling et les PLUi du Pays de Bitche.

Des avis ont également été réalisés pour des projets de communes limitrophes alsaciennes et le SMAS a participé aux procédures engagées par les SCoT de Saverne et de Haguenau.

Des demandes d'avis ont été adressées par les services instructeurs des deux EPCI au SCOT concernant des permis d'aménager, voire des permis de construire.

Le SCoT a enfin été représenté dans les réunions relatives aux démarches « énergie » portant sur le plan climat et la démarche de labellisation « Citergie » de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Il en a été de même pour les travaux de révision du **Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CASC.** Dans le cadre de l'observation de l'habitat et du foncier, des données ont enfin pu être partagées entre le SCoT et la CASC.

EVALUATION DU SCOT A 6 ANS

Le SCoT aprouvé en janvier 2014 avait obligation de faire l'objet d'une évaluation de la mise en œuvre de ses objectifs à 6 ans. Ce travail d'évaluation a été réalisé avec le concours du service d'informaton géographique (SIG) au cours du second semestre 2019 en interne. En parallèle de l'analyse des objectifs du SCoT, une enquête a été réalisée auprès des maires sur leur perception des objectifs du SCoT, leurs attentes vis-à-vis du SCoT...

Ce travail a fait l'objet d'un échange technique avec les services de l'Etat (DDT) le 14 novembre.

Un rapport d'évaluation a été présenté aux élus du SMAS en décembre 2019. Au vu des conclusions de l'évaluation, les élus ont souhaité maintenir les objectifs du SCoT en l'état.



LEADER - SCOT -

SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL »

Le SCoT a été retenu par la Fédération Nationale des SCoT suite à un appel à manifestation d'intérêt national. Avec les SCoT du Mans et de Grenoble, le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines expérimente une méthodologie visant à revoir sa stratégie d'aménagement commercial en accord avec les nouveaux impératifs législatifs et réglementaires (loi ELAN).

Cette démarche permettra au SCoT de coconstruire son volet commercial en y associant les acteurs locaux et nationaux impliqués (fédérations de commerce, opérateurs commerciaux, ministères...) et de poser les jalons d'un observatoire du commerce. A cet effet, dans le cadre de l'AMI, le SCoT bénéficie d'un accompagnement de la Fédération des SCoT et du CEREMA notamment... Cette démarche est organisée à deux échelles : nationale et locale.

Participation aux comités de pilotage nationaux associant la Fédération Nationale des SCoT, les ministères de la cohésion des territoires et de l'économie, le CEREMA, les Fédérations nationales du commerce, des foncières... les 18 mars, 29 avril, 16 septembre.

Organisation de comités de pilotage locaux associant la Fédération Nationale des SCoT, des représentants de Fédérations du commerce, des responsables de magasins locaux, des représentants d'agriculteurs, des membres du Conseil de développement les 14 mai (comité de pilotage restreint), 17 juin et 7 octobre.

Pour préciser le diagnostic local et appréhender les enjeux et projets potentiels des opérateurs commerciaux du territoire, un certain nombre d'entretiens ont été réalisés par le SMAS.

Des représentants locaux :

Super U Hambach

Super U de Rohrbach-lès-Bitche

Hyper U Sarralbe

Lidl Hambach

Intermarché Bitche, Lemberg

Intermarché Sarreguemines

Association des producteurs du Pays de Bitche

régionaux :

Procos

Les Mousquetaires

Cora

Système U

Carrefour

Des délégués nationaux ou Des représentants de chambres consulaires et

de collectivité:

La Chambre de Commerce et d'Industrie

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat

La Ville de Sarregemines

22



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Afin de définir le contenu du volet commercial du SCoT (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial), une commande a été formalisée auprès de la CCI 57 et de M. Lestoux, spécialisé dans les questions d'aménagement commercial.

La directrice a assisté à la présentation de l'étude consommation de la CCI 57 le 2 octobre.

PARTICIPATION AUX REFLEXIONS NATIONALES SUR L'OBSERVATION COMMERCIALE

En parallèle de cet AMI coordonné par la Fédération Nationale des SCoT, à l'échelle nationale, la Fédération s'est associée à la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) et à l'ADCF (Assemblée des Communautés de France) pour définir les enjeux commerciaux territoriaux et poser les conditions d'organisation d'un observatoire du commerce.

Plusieurs rencontres associant des SCoT mais aussi des intercommunalités et agences d'urbanisme ont eu lieu en 2019. Le SCoT y a été représenté : le 19 mars, le 3 avril, le 30 avril.

CONTRIBUTIONS AU SRADDET

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) a été finalisé en 2019 et arrêté en décembre. Les SCoT du Grand Est étant une cible privilégiée pour la déclinaison des objectifs de ce document régional, ils ont régulièrement été sollicités et associés aux travaux et y ont apporté de nombreuses contributions.

Une réunion des Présidents de SCoT s'est tenue le 22 mars sur les objectifs proposés.

Plusieurs réunions techniques ont eu lieu auxquelles la directrice a participé.



Dans le cadre de la consultation avant validation régionale, un avis sur le SRADDET a été proposé par le SCoT au comité syndical mais aussi à ses EPCI et communes.

Une présentation de ce document et de l'avis du SCoT a été faite en conseil municipal de Hambach le 25 mars.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

RESEAUX ET PARTENARIATS

LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT

La participation aux travaux de la Fédération Nationale des SCoT permet de recevoir une information en « temps réel » des réflexions nationales pouvant impacter les documents de planification et les territoires qui les concernent. La Fédération Nationale des SCoT est présidée par le Président du SCoT d'Epinal, M. HEINRICH.

La directrice a participé à plusieurs évènements de la Fédération Nationale des SCoT :

- étude nationale « SCoT et commerce » finalisée par M. LESTOUX : présentation de la première tranche de l'étude le 19 février et des conclusions le 16 septembre ;
- participation aux clubs techniques de la Fédération le 5 février, le 13 mai, le 17 septembre : contributions du club technique tout au long de l'année (loi ELAN, Zéro Artificialisation Nette, réforme des SCoT et de la hiérarchie des normes...) ;
- participation aux pré-rencontres et au Journées nationales des SCoT des 26 au 28 juin (à Metz) ;
- participation à l'organisation d'une journée régionale des SCoT sur le foncier.

GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX

La Région Grand Est a mis en place plusieurs groupes de travail visant à faciliter la mise en œuvre du SRADDET localement. Trois groupes thématiques ont été installés : observatoire du foncier, zones d'activités économiques et friches.

La directrice participe aux groupes « observatoire du foncier » et « zones d'activités économiques ».

Manuel ROSSI participe au suivi de la mise en place d'une Infrastructure de Développement Géographique régionale (IDG) qui pourra permettre à terme de mettre des données à disposition des territoires (occupation des sols, consommation foncière...).



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

PARTICIPATION A DES RESEAUX LOCAUX

Au titre du SCoT, le SMAS a été représenté à des évènements ou a contribué à des travaux comme suit :

- Présentation de la Charte forestière du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord le 8 février ;
- Echanges sur le Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDLHPD) à Sarreguemines le 2 juin ;
- Séminaire sur les centres organisé par la DREAL et la Région Grand Est le 12 juin ;
- Réunion technique DDT (actualité loi ELAN);
- Conférence intercommunale du logement social de la CASC;
- Suivi des travaux du COREST (Comité Régional des Services de Transport) relatif à l'évolution de la ligne ferrée Sarreguemines Saverne ;
- Contribution à la motion mobilité du SCoT d'Alsace du nord.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

PROGRAMME LEADER









ANIMATION/ COMMUNICATION

SUIVI DE PROJETS LEADER

Le samedi 15 juin 2019, le GAL a participé à l'inauguration du **Belvédère du Héron** porté par la Ville de Sarreguemines. Avec cette opération, il s'agit d'agrémenter une entrée de ville par l'aménagement d'une terrasse végétalisée longeant la Sarre comprenant une aire de repos platelée, équipée de tables et de bancs. Des informations sur la biodiversité locale complètent le circuit d'interprétation des oiseaux de la rivière. Des supports de présentation renseignent les promeneurs sur les thèmes comme les poissons de la Sarre, la flore locale ou encore les modes de gestion des espaces naturels favorisant le développement de la biodiversité.





Crédits photos : SMAS et Ville de Sarreguemines.



SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Le mercredi 16 octobre 2019, le GAL a participé à une conférence de presse marquant la fin de la Résidence de l'artiste peintre Franck Bragigand au caveau de la Médiathèque à Bitche. L'artiste a présenté une synthèse de ses œuvres qui ont permis d'amener l'art contemporain au cœur des villages de la Communauté de Communes du Pays de Bitche. En effet, la démarche de l'artiste visait « la restauration du quotidien ». Il a proposé ses services aux communes afin de rafraîchir certains édifices publics ternis par le temps. Pour mémoire, la résidence avait débuté en 2016. Les communes avaient rapidement adhéré à l'initiative et proposé leurs projets à l'artiste, comme la rénovation du musée de l'école de Sturzelbronn ou encore la transformation de l'école de Philippsbourg. Pour ses chantiers, l'artiste a pu aussi s'appuyer sur un partenariat avec des entreprises locales de peinture comme la société Hornberger de Goetzenbruck par exemple.







Crédits photos : Communauté de Communes du Pays de Bitche.

ARTICLES DANS LA NEWSLETTER DU SMAS

Le GAL communique régulièrement sur ses actions par le biais de la newsletter du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Extrait de la newsletter du mois d'avril :

Programme européen LEADER

En collaboration avec le Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER des Vosges du Nord, le GAL LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a réalisé une évaluation croisée à miparcours du programme européen LEADER.

Cette évaluation a notamment permis d'analyser l'efficacité et l'efficience de la programmation et ses conséquences socio-économiques.

Un rapport d'évaluation a été produit avec des recommandations pour la suite du programme. Il est disponible <u>ici</u>. De nouveaux projets ont obtenu une subvention LEADER. C'est le cas de M. FIERLING, de Hanviller, qui a obtenu une subvention LEADER pour la création de son activité touristique d'hébergements insolites.





SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Extrait de la newsletter du mois de décembre :

LEADER : de nouveaux projets vont bénéficier de crédits européens

Dernièrement, le Comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a accordé une subvention FEADER aux bénéficiaires ci-dessous, pour un montant total de 100 000 € :

- Office de Tourisme du Pays de Bitche / Projet de qualification des offres scolaires,
- Communauté de Communes du Pays de Bitche / Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le site verrier de Meisenthal.

A ce jour, 85% de l'enveloppe financière 2014-2020 a été distribuée. Une enveloppe complémentaire a été attribuée par la Région au GAL LEADER début mars. Celle-ci permettra de subventionner des dossiers déjà déposés auprès du GAL.

A ce jour, ce dernier n'est plus en mesure d'accepter de nouveaux dossiers.



Site verrier de Meisenthal

Courant 2019, le GAL du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines, en partenariat avec le GAL des Vosges du Nord, travaillera sur une évaluation du programme LEADER à mi-parcours.

Pour visualiser l'ensemble des projets bénéficiant d'une subvention LEADER cliquez <u>ici</u>.

EVALUATION CROISEE A MI-PARCOURS DU PROGRAMME EUROPEEN LEADER DU GAL DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES ET DU GAL DES VOSGES DU NORD

Une partie de l'année 2019 a été consacrée à **l'évaluation à mi-parcours du programme Leader du GAL du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines et du GAL des Vosges du Nord**. Cette mission a été confiée à Melle Lilas DAKICHE, étudiante en Master 1 Aménagement et Urbanisme à l'Université de Metz, dans le cadre d'un stage d'une période de cinq mois.

La mission de stage avait pour objectif de permettre aux acteurs des GAL, et plus largement des territoires, de mesurer les impacts de la mise en œuvre du programme LEADER. Le cas échéant, les conclusions de l'évaluation devaient également permettre de réorienter certaines fiches actions et de renforcer les échanges au niveau des deux territoires concernés.

Des entretiens ont été menés auprès d'un panel de membres du Comité de Programmation, de porteurs de projets et des équipes techniques des GAL. Des questionnaires ont également été mis en ligne.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

La stagiaire a produit un rapport d'évaluation croisée à mi-parcours du programme 2014-2020 avec des recommandations pour la suite du programme et des pistes de propositions pour une éventuelle nouvelle candidature LEADER 2021-2027 pour chaque GAL.

Le rapport d'évaluation est consultable à l'adresse suivante : http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/leader.html

Les résultats de l'évaluation mettent en avant les éléments suivants :

POINTS POSITIFS

- Un état d'avancement du programme très satisfaisant;
- Une thématique majoritairement présente : le tourisme ;
- Un comité de programmation impliqué et utile pour les porteurs de projets grâce aux échanges;
- Une équipe technique disponible et réactive pour l'accompagnement d'un dossier LEADER;
- Une démarche ascendante très appréciée par les membres du comité;
- Un partenariat public-privé apprécié par les membres du comité de programmation ;
- Un accélérateur de projets ;
- Des projets de qualité et innovants ;
- Un levier financier important pour les porteurs de projets. Un levier des fonds nationaux important;
- Création d'emplois directs et indirects sur le territoire.

POINTS NEGATIFS

- De nombreux projets sont portés par des structures publiques;
- Une faible représentation de porteurs de projets privés;
- Une **lourdeur administrative** qui complique la mise en œuvre du programme sur le territoire et qui pèse sur les porteurs de projets ;
- Des **délais de paiement trop longs** qui pèsent sur la trésorerie des porteurs **de projets**;
- Des difficultés pour obtenir des cofinancements publics.

Un article a été publié dans la newsletter du SMAS en septembre 2019.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

REUNIONS INTERGAL

Le GAL a participé aux réunions interGAL suivantes :

- **Réunion du jeudi 7 février 2019 à Metz** avec à l'ordre du jour les points suivants : modalités de mise en œuvre du DIR LEADER au niveau régional et sous-mesure 19.3 dédiée à la coopération.
- Réunion des Présidents de GAL du lundi 11 mars 2019 à Metz. Celle-ci avait pour objectif de présenter un état d'avancement du programme LEADER dans le cadre du PDR Lorraine et les modalités de répartition de l'enveloppe réservataire. Il s'agissait également d'échanger lors de « bilatérales » sur des problématiques particulières liées à la mise en œuvre de LEADER sur les territoires, ses réussites et ses difficultés.
- Réunion du mardi 14 mai 2019 à Nancy. Les points suivants ont été abordés : l'état d'avancement du programme LEADER; la présentation de la décision sur la répartition de l'enveloppe réservataire ; tour de table sur les modalités de traitement d'une demande d'aide et d'une demande de paiement.
- Réunion du mardi 10 septembre 2019 à Metz. Les points suivants ont été abordés: Réseau Rural Régional (rôle et activités); état d'avancement de LEADER; retour sur l'audit interne ASP; contrôle de cohérence globale (évolution du champ et campagne de reperformance); points réglementaires; retour sur les contrôles et temps d'échange sur le calendrier de fin de programmation.
- Réunion bilan des volets LEADER 2014-2020 des PDR du Grand Est et perspectives 2021-2027 du mardi 3 décembre 2019 à Metz.

Le programme de cette rencontre était le suivant :

- Présentation des programmes Leader dans les PDR Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.
- Forum participatif bilan des systèmes de gestion et mise en œuvre de Leader sur le territoire Grand-Est : forces et faiblesses.
- Présentation des perspectives sur les prochains programmes 2021-2027 :
 - Les projets de règlements et règles du jeu sont encore en cours de négociation ;
 - Le projet de règlement portant dispositions communes prévoit un certain nombre de dispositions relatives au développement territorial intégré, et à ce titre le DLAL (fonds pour le développement local), mais des incertitudes subsistent en particulier autour de Leader. Provisions prévues par le projet de règlement 2021-2027:



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

- Sélection des GAL dans un délai de 12 mois à compter de l'approbation du Plan Stratégique National ;
- Mise en œuvre de stratégies inter-fonds possibles ;
- Soutien possible à l'élaboration des stratégies territoriales ;
- Activités de coopération maintenues.

REUNIONS DES PROGRAMMES EUROPEENS

Le GAL a participé aux réunions suivantes :

- Réunion relative à la PAC 2021-2027 du mercredi 11 septembre 2019 à Tomblaine. Cette réunion marque l'ouverture des consultations dans le Grand Est. Les points suivants ont été abordés: éléments de contexte; la PAC post 2020 et la contribution régionale au Plan Stratégique National.
- Réunion du comité de suivi des programmes européens 2014-2020 du Grand Est le mercredi 27 novembre 2019 à Strasbourg. La réunion portait sur les points suivants : état d'avancement, actions de communication, évaluation, information sur le post-2020, retours sur les consultations écrites.

ACCOMPAGNEMENT D'INITIATIVES PRIVEES ET PUBLIQUES DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

ROULOTTES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES/ MME MONIA KIRCH (PARTICULIER DE LA COMMUNE DE REMERING-LES-PUTTELANGE)

Description du projet :

Le projet consiste à accueillir des touristes pour un séjour en roulotte insolite, de pouvoir leur proposer des activités telles que la méditation, des randonnées méditatives, des cours de cuisine et d'autres ateliers culinaires, des consultations ou encore des massages. Elle envisage de proposer des retraites de trois à cinq jours tout compris. Il s'agira également d'enseigner des techniques de permaculture et d'autres techniques pour promouvoir le local. Crédits photos : habitat-boheme.com





PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Mme KIRCH est accompagnée par l'équipe technique du GAL pour monter un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Moselle ainsi que pour le montage de son dossier LEADER.

Le GAL accompagne également tous les porteurs de projet dans la recherche de cofinancements publics (Etat, Région, Département...). Si le projet nécessite un soutien technique, l'équipe du GAL oriente vers les animateurs thématiques locaux (intercommunalités, chambres consulaires, offices de tourisme...).

COMITES DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation LEADER s'est réuni quatre fois en 2019 pour étudier les dossiers de demande de subvention qui lui sont présentés.

COMITE DE PROGRAMMATION N°13: LUNDI 21 JANVIER 2019

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente et de la consultation écrite
- 2. Présentation du plan d'action du projet de coopération « Structuration de la destination touristique autour des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin » de l'Association Bassin touristique de la Sarre
- Proposition de transférer des crédits entre les fiches actions
- 4. Présentation pour information d'une demande préalable déposée au GAL :
 - a. Animation, gestion du GAL pour l'année 2019/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
- 5. Programmation des dossiers déposés au GAL :
 - a. Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le Site Verrier de Meisenthal/ Communauté de Communes du Pays de Bitche
 - b. Qualification des offres scolaires et salon des sorties scolaires/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche

<u>Pour information, deux dossiers instruits qui ne pourront être programmés que lorsque l'enveloppe réservataire sera attribuée au GAL</u> :



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

- c. Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)/ Commune de Frauenberg
- d. Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping et Urbach)/ Commune d'Epping
- 6. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
- 7. Divers (Carte interactive des projets subventionnés par LEADER 2014-2020, articles LEADER...)

COMITE DE PROGRAMMATION N°14 : MERCREDI 24 AVRIL 2019

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente
- 2. Proposition de répartition de l'enveloppe complémentaire au sein de la maquette financière du GAL
- 3. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
 - a. Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche
 - b. Projet de déploiement de la plateforme numérique e-paysdebitche/ Communauté de Communes du Pays de Bitche
 - c. Epicerie solidaire/ Commune de Puttelange-aux-lacs
- 4. Programmation des dossiers déposés au GAL :
 - a. Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)/ Commune de Frauenberg
 - b. Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping et Urbach)/ Commune d'Epping
- 5. Demande de prolongation de délais :
 - a. Fourniture et pose d'hébergements insolites au camping municipal de Puttelange-aux-lacs/Commune de Puttelange-aux-lacs
- 6. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
- 7. Audit Leader
- 8. Carte interactive des projets Leader



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

COMITE DE PROGRAMMATION N°15 : LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente
- 2. Annonce de la démission de M. Boris CHRISTMANN pour cause de mutation professionnelle
- 3. Présentation pour information d'une demande préalable déposée au GAL :
 - a. Le Jeu de Pays/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
- 4. Présentation des résultats de l'évaluation croisée à mi-parcours du programme Leader
- 5. Proposition de répartition des crédits complémentaires au sein de la maquette financière du GAL
- 6. Programmation des dossiers déposés au GAL :
 - a. Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche
 - b. Epicerie solidaire/ Commune de Puttelange-aux-lacs (sous réserve)
 - c. Animation, gestion du GAL pour l'année 2019/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
- 7. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
- 8. Divers (Projet Alimentaire Territorial, courrier Région)

COMITE DE PROGRAMMATION N°16 : LUNDI 2 DECEMBRE 2019

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

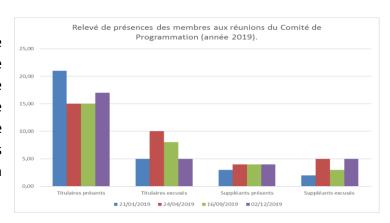
- 1. Présentation pour information d'une demande préalable déposée au GAL :
 - a. Roulottes hébergements touristiques/ Mme KIRCH Monia
- 2. Programmation d'un dossier déposé au GAL :
 - a. Création du circuit des moulins/ Commune de Bliesbruck
- 3. Présentation de la nouvelle version de la grille de sélection relative à la coopération
- 4. Restitution du projet LEADER : Résidence d'artiste sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bitche (Franck Bragigand)
- 5. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
- 6. Divers (calendrier de fin de gestion...)



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

TAUX DE PARTICIPATION DES MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION

Ce graphique montre un fort taux de participation des membres du Comité de Programmation en début d'année 2019, une stagnation en milieu d'année puis une légère augmentation à nouveau vers la fin de l'année. Cela prouve que les membres restent mobilisés pour une bonne mise en œuvre du programme LEADER.



ENVELOPPE COMPLEMENTAIRE

Au cours de l'année 2019, le GAL du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines s'est vu attribuer une **enveloppe complémentaire d'un montant de 311 579,76 euros** confirmée par un courrier de l'Autorité de Gestion du 31 juillet 2019 (et suite à la rencontre des Présidents de GAL du 11 mars 2019 et de la rencontre technique interGAL du 14 mai 2019).

Au titre de la sous-mesure coopération, ce courrier précise que cette sous-mesure est dorénavant opérationnelle et que nos projets font actuellement l'objet d'échanges entre les services FEADER de Strasbourg et de Metz afin de s'assurer que les réponses apportées aux GAL relevant des PDR Alsace et Lorraine, coopérant entre eux, soient homogénéisées.

Au titre d'une gestion rigoureuse des crédits FEADER, la question du transfert de crédits entre GAL sera abordée en janvier 2020 à l'occasion de la clause de revoyure.

AUDIT LEADER 2019

L'ASP (Agence de Services et de Paiement) a lancé un programme d'audit interne 2019 portant sur le programme LEADER. Elle s'inscrit dans le cadre de son plan quinquennal d'audit 2019-2023. La mission d'audit a débuté le 26 mars 2019 à l'occasion d'une réunion d'ouverture à Metz.

Cette mission a donné lieu à des entretiens et des vérifications auprès des services de l'ASP, des services instructeurs des Autorités de Gestion Lorraine et Basse-Normandie dont les GAL.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Deux auditeurs ont eu pour mission de rendre un rapport anonyme dont l'objectif est d'améliorer les modalités d'instruction des demandes d'aide et de paiement.

Pour le GAL du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines, deux dossiers font partie de cet audit :

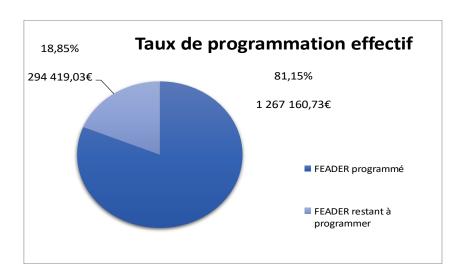
- Réalisation d'un film de présentation du territoire : « Confluence d'images et de couleurs,
 l'Agglo de Sarreguemines dévoile ses atouts »/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines
 Confluences ;
- Exposition « Opalines » au Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal/ Communauté de Communes du Pays de Bitche.

POINT SUR l'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2019)

TAUX DE PROGRAMMATION

Le taux de programmation atteint les 81,15 % représentant ainsi 1 267 160,73 euros de FEADER programmés.

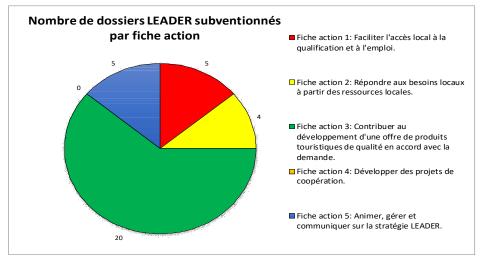
A titre indicatif, le taux d'engagement au niveau lorrain est de 42,88 % et de 27,20 % à l'échelle nationale (chiffres de l'Autorité de Gestion du 22 octobre 2019).

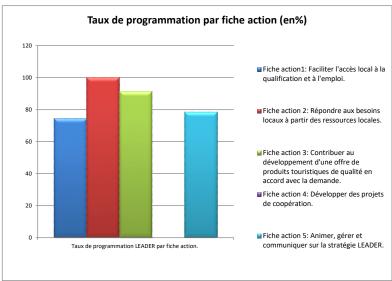




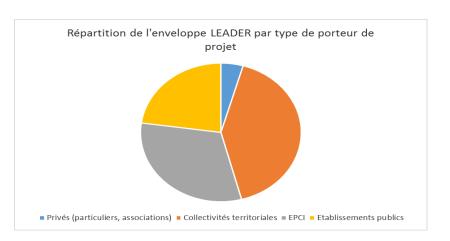
SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG





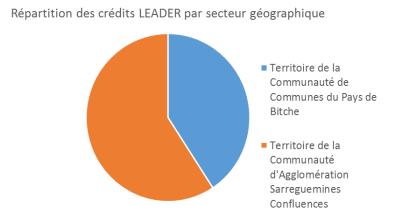
Le secteur privé représente une faible part des bénéficiaires du programme LEADER. Cependant, il est important de préciser que de nombreux projets émanant de porteurs de projet privés sont portés par des structures publiques afin de faciliter le montage administratif et financier du dossier LEADER.





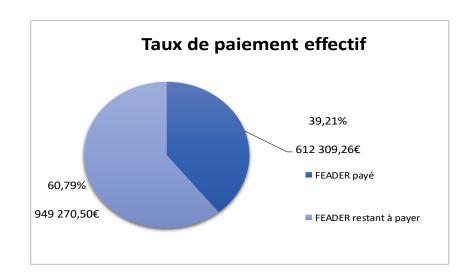
PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Ce graphique montre une répartition homogène des crédits LEADER entre la partie Est du territoire du GAL (territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bitche) et la partie Ouest (territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences). Ce graphique ne tient pas compte des dossiers portés par le SMAS ni des dossiers de coopération.



TAUX DE PAIEMENT

Le taux de paiement qui tient compte des dossiers payés à ce jour s'élève à 39,21% de la maquette financière. En comparaison, le taux de paiement au niveau lorrain est de 19,39 % et de 8,16% au niveau national (chiffres de l'Autorité de Gestion du 22 octobre 2019).



EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

FOCUS SUR UN PROJET SUBVENTIONNE DANS LE CADRE DE LA FICHE ACTION 2

Epicerie solidaire/ Commune de Puttelange-aux-lacs

La Commune de Puttelange-aux-lacs a souhaité créer une épicerie sociale et solidaire à destination des personnes fragilisées et/ ou en situation de précarité. Elle vise à apporter aux personnes en difficulté une aide alimentaire par le don et le partage.



SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Le projet consistait à équiper un local pour l'ouverture d'une épicerie solidaire. Le local est ouvert les mercredis de 10h à 12h afin de procurer des denrées alimentaires aux personnes fragilisées et/ ou en situation de précarité.

Les denrées sont, par le biais d'un partenariat, récupérées auprès des commerçants locaux (aldi, colryut, match) afin d'être redistribuées, moyennant une participation financière en fonction des moyens des personnes. Une carte d'accès à l'épicerie avec un code de couleurs est mise en place en fonction du quotient familial.

L'épicerie solidaire fonctionne en annexe autonome du Foyer des Lacs, association porteuse du projet en partenariat avec la commune. Cette annexe est portée par un responsable qui fait le relais avec l'association et ses bénévoles propres.



Montant des dépenses présentées : 9 167,83 € HT.

Montant de l'aide LEADER : 7 334,26 €.

Lien avec la stratégie LEADER :

Au titre de la fiche action 2 « Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales », la stratégie LEADER cible certains champs d'activité identifiés au cours des travaux d'élaboration du projet de territoire comme des leviers de développement local à soutenir, et notamment les activités de l'économie sociale et solidaire.

Ce projet a également reçu le prix de la solidarité lors de la cérémonie de remise des Lauriers des Collectivités 2019 du département de la Moselle.

FOCUS SUR UN PROJET SUBVENTIONNE DANS LE CADRE DE LA FICHE ACTION 3

Création de chambres d'hôtes, de table d'hôtes et d'un hébergement insolite/ FIERLING Didier
 Château du Gendersberg – Commune d'Hanviller)



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Le projet consistait en la création d'un hébergement insolite, à savoir la construction d'une cabane en bois, ainsi que l'acquisition de deux équipements liés au bien-être et à la détente, à savoir un sauna extérieur et un bain suédois.

Il vise à contribuer au développement de l'activité touristique et économique du territoire.

Montant des dépenses présentées : 16

820,65 € TTC

Montant de l'aide LEADER : 13 618,62 €.





Crédits photos : FIERLING Didier.

Lien avec la stratégie LEADER :

Au titre de la fiche action 3 « Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande », la stratégie LEADER a en outre vocation à encourager l'adaptation des sites, lieux d'accueil et d'hébergement, aux attentes nouvelles et mouvantes des clientèles, l'adaptation des hébergements ayant été identifiée comme un enjeu de poids pour le Pays. A travers ce projet, il s'agit de développer l'hébergement insolite et des équipements de détente associés.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2019

Les projets qui ont été programmés jusqu'à la date arrêtée du 31 décembre 2019 représentent un montant total de 2 554 115,81 €, avec un cofinancement Leader de 1 267 160,73 €.

Fiche action	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant FEADER (€)	Coût total de l'opération (€)
Fiche action 1: Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi	Création d'un poste de chargé de projets, accueil et tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	50 000,00	114 453,84
	Formation Qualité de l'accueil	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	6 019,00	7 523,75
	Formation Reporter du territoire	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	14 023,72	17 529,66
	Qualification et mise en synergie des boutiques des sites touristiques et de l'Office de Tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	24 507,44	30 634,30



Fiche action 2: Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales Fiche action 3: Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande	Aménagement d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour enfants autistes	Commune de Rémelfing	49 999,95	228 217,69
	Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur (activité verrière)	Régie du Centre International d'Art Verrier	50 000,00	84 900,02
	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	36 954,90	239 335,18
	Mise en place de silhouettes en acier retraçant les différentes étapes de l'élaboration d'un sabot	Commune de Soucht	4 407,75	6 670,18
	Exposition « Opalines » au Musée du Verre et du Cristal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	11 755,80	14 694,78
	Réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre dans la vallée de la Blies	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	21 843,52	27 304,40
	Création de chambres d'hôtes, de table d'hôtes et d'un hébergement insolite	FIERLING Didier (particulier) (Château du Gendersberg – Hanviller)	13 618,62	16 820,65



Aménagement paysager d'une plateforme terrasse en entrée de ville, située en bordure de Sarre	Ville de Sarreguemines	43 136,73	65 098,02
Réalisation d'un film de présentation du territoire : « Confluence d'images et de couleurs, l'Agglo de Sarreguemines dévoile ses atouts »	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	50 000,00	69 120,00
Création d'un jardin des plantes anciennes et restauration d'une dépendance à la Maison des Arts et des Traditions	Commune de Rouhling	44 165,88	73 609,89
Projet de développement des infrastructures (aires de jeux –aires de sport)	Ville de Puttelange-aux-lacs	22 936,50	155 047,60
Développement de voies douces autour de l'étang	Commune de Rémering-lès- Puttelange	50 000,00	87 950,00
Résidence d'artiste sur le Pays de Bitche	Communauté de Communes du Pays de Bitche	29 794,77	62 395,98
Festival Z'Etangs d'Art : développement culturel des étangs (Holving/Rémering-lès-Puttelange/Puttelange-aux-lacs) dans le but de renforcer l'attractivité touristique 2016-2018	Association du Foyer des Lacs	42 923,25	60 266,00



pédestre autour de l'étang du Welschhof pour renforcer la filière touristique « Ligne Maginot Aquatique » Accroître le rayonnement de la rivière par	Ville de Puttelange-aux-lacs	50 000,00	96 423,00
l'amélioration de l'accueil et des services aux touristes	Ville de Sarreguemines	50 000,00	83 294,08
Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits PDIPR reliant les châteaux forts du Pays de Bitche	Commune de Baerenthal	16 258,40	20 323,00
Accueil en mobilité et promotion innovante du Pays de Bitche	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	44 498,31	59 112,98
Spectacle nocturne « La Main du Prince »	Ville de Bitche	25 339,48	31 674,35
Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le Site Verrier de Meisenthal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	49 999,99	91 938,49



	Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)	Commune de Frauenberg	35 068,40	43 835,50
	Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping-Urbach)	Commune d'Epping	25 927,46	137 549,67
	Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	50 000,00	64 738,44
	Création du circuit des Moulins	Commune de Bliesbruck	50 000,00	89 204,50
Fiche action 5 : Animer, gérer et communiquer sur la stratégie LEADER	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2015 (octobre à décembre)	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	10 868,77	19 992,22
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2016	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	47 859,84	91 573,50
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2017	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 038,81	75 098,02



	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2018	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	49 228,59	82 808,47
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2019	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 650,59	74 417,65
TOTAL		1 267 160,73	2 554 115,81	



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

ADMINISTRATION GENERALE

SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

PREPARATION DES BUREAUX ET COMITES SYNDICAUX

- Préparation des **rapports et délibérations** du syndicat mixte (affichage, transmission, exécution des délibérations) :
 - o.. Bureaux: 6 février, 28 mai, 23 septembre, 25 novembre 2019.
 - o.. Comités syndicaux : 6 mars, 10 juin, 16 octobre, 11 décembre 2019.
- Préparation des orientations budgétaires, compte administratif et budget.
- Préparation des avis de compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Suivi du budget.
- Elaboration et suivi des dossiers de demande et de versement de subvention : Région, Leader, FCTVA.
- Elaboration du rapport d'activités.
- Suivi des contrats d'assurance.
- Adhésion au **CNAS**. M. ROSSI a été désigné correspondant de la structure pour le CNAS. De ce fait, il informe et assiste ses collègues sur l'utilisation et les droits d'accès aux prestations du CNAS.
- L'année 2019 a donné lieu à une mise à jour des statuts du SMAS.

L'essentiel de ces missions sont assurées par la Directrice avec l'appui de Mélissa Helwig sur certains dossiers (FCTVA, dossiers Leader).



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

En outre, la directrice assure la **coordination de l'équipe et le suivi des carrières** (production de contrats, d'arrêtés...), mène les entretiens professionnels, élabore le plan de formation, gère l'attribution des chèques vacances, le suivi par la médecine du travail...

L'année 2019 a également été marquée par :

- l'accueil d'une stagiaire pour l'évaluation à mi-parcours du programme Leader ;
- et par la modification du tableau des effectifs en vue de recruter un **chargé de mission « transition ».**Les démarches nécessaires au recrutement ont été effectuées (jury, contrat...). Un nouvel agent a ainsi pu rejoindre l'équipe du SMAS au 1^{er} novembre 2019.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

COMMUNICATION

Trois newsletters ont été produites en 2019 (avril, septembre et décembre).

Elles sont rappelées en annexe.

Une page facebook du Pays de Sarreguemines Bitche a également été ouverte.

Ces supports élaborés en interne (coordination assurée par Mélissa Helwig) visent à communiquer auprès du grand public sur l'actualité du Pays.



Une revue de presse est également réalisée en interne (réalisée par Michel Barbier).



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2019

50



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

LES NEWSLETTERS 2019



Pour une alimentation saine et accessible à tous



Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé fin 2018 un nouvel appel à projets national. Doté d'une enveloppe de 1,65 million d'euros, il vise à soutenir des projets d'intérêt général cherchant à promouvoir une alimentation sûre, saine, durable et accessible à tous.



Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines, au titre de sa mission de portage du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines, s'est associé au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord pour élaborer un Projet Alimentaire Territorial sur le territoire élargi des Vosges du Nord

Ce projet a fait l'objet d'une candidature au Programme National pour l'Alimentation et a été retenu.

En découleront des actions en faveur d'une alimentation saine et durable. Affaire à suivre...



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

LEADER : de nouveaux projets vont bénéficier de crédits européens

Dernièrement, le Comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a accordé une subvention FEADER aux bénéficiaires cidessous, pour un montant total de 100 000 €:

- Office de Tourisme du Pays de Bitche / Projet de qualification des offres scolaires,
- Communauté de Communes du Pays de Bitche / Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le site verrier de Meisenthal.

A ce jour, 85% de l'enveloppe financière 2014-2020 a été distribuée. Une enveloppe complémentaire a été attribuée par la Région au GAL LEADER début mars. Celle-ci permettra de subventionner des dossiers déjà déposés auprès du GAL.

A ce jour, ce dernier n'est plus en mesure d'accepter de nouveaux dossiers.



Site verrier de Meisenthal

Courant 2019, le GAL du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines, en partenariat avec le GAL des Vosges du Nord, travaillera sur une évaluation du programme LEADER à mi-parcours.

Pour visualiser l'ensemble des projets bénéficiant d'une subvention LEADER cliquez <u>ici</u>.

52



SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Espace Info Énergie

Pour conseiller au mieux, de manière indépendante et gratuitement, l'ADIL au travers de ses Espaces Info Energie propose une série de 4 vidéos d'une durée d'1min30 :

- Quelles sont les aides financières si je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique?
- Je viens d'acheter une maison à rénover, mais par où dois-je commencer ?
- Je souhaite isoler une ancienne habitation, quels isolants dois-je utiliser?
- Je souhaite remplacer mon système de chauffage, quelle énergie est la plus adaptée à mes besoins ?

Ces vidéos sont visibles sur le site internet de l'ADIL www.adil57.org.



L'Espace Info Énergie de Moselle-Est, en partenariat avec les mairies, a organisé 7 balades thermiques sur l'arrondissement de Sarreguemines en 2018, afin de visualiser les déperditions thermiques de différentes habitations à l'aide d'une caméra infra-rouge. Près de 100 personnes ont été sensibilisées aux économies d'énergie lors de ces balades.

L'hiver était la période propice aux balades thermiques car plus la différence de température entre l'extérieur et l'intérieur du logement est élevée, plus les déperditions de chaleur sont visibles.

Consultation : l'avenir de l'eau



Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive inondation et de la directive cadre sur l'eau, une consultation sur les enjeux de l'eau et de la gestion des inondations est ouverte du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019.

Pour la directive **"inondation"**, elle porte sur les documents suivants :

- l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI);
- les territoires à risque important d'inondation (TRI) du bassin.

Pour la directive **"cadre sur l'eau"** et la directive **"inondation"**, la consultation porte sur :

- la synthèse provisoire des questions importantes (enjeux) qui se posent dans le bassin en matière de gestion des risques d'inondation, le calendrier et le programme de travail.

Il s'agit d'une nouvelle étape visant à informer et à consulter le public sur les grands enjeux de la gestion des risques d'inondation en amont de la mise à jour des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) prévue en 2021.

Pour consulter les documents et donner votre avis sur la plateforme dédiée : http://consultation.eau-rhin-meuse.fr.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

>> La vie du Conseil de développement

Le Conseil de développement est une instance informelle, accompagnée dans son fonctionnement par le Pays Sarreguemines-Bitche (portage juridique par le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines).

Il est composé de 27 membres issus de la société civile (entreprises, associations, institutions, agriculteurs, commerçants, ...).

Le Conseil de développement a vocation à participer à l'élaboration de projets des collectivités, mais souhaite aussi proposer la mise en œuvre d'opérations en faveur du développement du territoire.

Le bilan de l'année écoulée est disponible

Plus d'infos sur le Conseil de développement





PAYS - LEADER - SCOT - SIG



"De Ferme en Ferme": le retour!

L'édition 2019 de l'évènement "De Ferme en Ferme" se déroulera le dimanche 29 septembre prochain, de 10h à 18h.

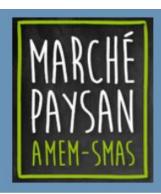
15 fermes ouvriront leurs portes sur le territoire du Pays de Sarreguemines-Bitche, du Pays de Sarrebourg et du Saulnois.

Des visites de ferme seront organisées, avec des animations et de la restauration sur place. N'hésitez pas à venir (re) découvrir les fermes du territoire et à déguster leurs produits.

Evènement organisé par l'Association Mosellane d'Économie Montagnarde (AMEM) et le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS).



Téléchargez le flyer ici.



A vos agendas:

N'oubliez pas de noter le le Marché paysan de Sarreguemines

le dimanche 20 octobre 2019.

De 10h à 18h, sur l'esplanade du Casino.



SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Évaluation du programme européen LEADER

En collaboration avec le Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER des Vosges du Nord, le GAL LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a réalisé une évaluation croisée à miparcours du programme européen LEADER au cours de l'été.

Cette évaluation a permis d'analyser l'efficacité et l'efficience de la programmation et ses conséquences socio-économiques.

Ce travail d'évaluation a permis également de renforcer la cohérence des échanges entre ces deux territoires porteurs d'un programme européen LEADER. Cette évaluation a été réalisée par Lilas DAKICHE dans le cadre d'une mission de stage pour une durée de cinq mois.

Un rapport d'évaluation sera produit avec des recommandations pour la suite du programme, il comprendra également des pistes de réflexion pour une éventuelle nouvelle candidature LEADER 2021-2027 pour chaque GAL et de coopération entre les deux GAL.



Portrait de Lilas DAKICHE:

Dans quel cadre ton stage s'est-il inscrit?

L.D : Étudiante en première année de Master Urbanisme et Aménagement, à Metz, mon stage s'inscrit donc dans un cadre universitaire. En coopération avec le GAL des Vosges du Nord, l'objectif est de réaliser une évaluation croisée à mi-parcours du programme LEADER 2014-2020.

Globalement, comment ce sont passés les entretiens ?

L.D : Les entretiens avec les porteurs de projets et les membres des comités de programmation se sont bien déroulés. Pour la plupart, les entretiens ont eu lieu dans les locaux des personnes enquêtées. Quelques porteurs de projet m'ont fait découvrir leurs projets. Cela a été très enrichissant d'observer ce que les deux territoires des Vosges du Nord et de Sarreguemines-Bitche ont à offrir.

Qu'est-ce que ce stage t'a apporté?

L.D : Ce stage m'a permis de m'immerger dans le monde professionnel et d'en avoir une vision plus claire. Cela m'a permis également de pouvoir mettre en œuvre les compétences acquises lors de mon cursus universitaire, et c'était un réel apport en maturité et en autonomie,

Qu'as-tu prévu de faire après le stage ?

L.D : En septembre, j'envisage de continuer mes études avec un Master 2 Intelligence Territoriale à l'Université de Lorraine. Mon objectif est de travailler dans le domaine de l'environnement.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

SCoT et commerce

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Arrondissement de Sarreguemines a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Stratégie d'aménagement commercial" proposé par la Fédération Nationale des SCoT.

Depuis quelques mois, le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines participe donc aux réflexions nationales engagées avec les ministères et les fédérations nationales du commerce visant :

 à engager un dialogue sur le long terme entre opérateurs commerciaux et acteurs de la planification (pour une meilleure connaissance et compréhension mutuelle), au niveau national comme au niveau local;



- à mieux inscrire les enjeux d'aménagement commercial dans les projets de planification, en accord avec les nouvelles obligations et possibilités données par la loi ELAN;
- à poser les bases d'une observation partagée de l'aménagement commercial.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Levés photographiques par drone

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) a engagé une mission de levés photographiques pour l'élaboration d'orthophotoplans à très haute résolution pour les communes et les intercommunalités de l'arrondissement.

En effet, le SMAS a proposé aux communes et à ses intercommunalités d'effectuer des levés photographiques 2D des cimetières en très haute résolution et / ou des modélisations 3D d'équipements ou de bâtiments publics.

La technique de levé photographique retenue pour l'élaboration des modèles numériques est le levé photographique par drone. Ces relevés photographiques sont ensuite intégrés au Système d'Information Géographique.

A ce jour, 38 communes ont déjà réceptionné leurs photos /modèles 3D.







SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

>> La vie du Conseil de développement

Jeu de Pays : Sarreguemines-Bitche lauréat!

Le Conseil de développement a posé des objectifs visant à mieux faire connaître le Pays, valoriser ses savoir-faire et spécificités... Dans ce cadre, le Conseil de développement a souhaité répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Jeu de Pays" organisé par l'Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP) et les Jeux BORDIER.

La candidature du Conseil de développement du **Pays de Sarreguemines-Bitche** a été retenue pour 2019-2020. Il s'agira de développer un **jeu de** plateau identifiant les communes du Pays ponctué de questions thématiques (géographie, histoire, patrimoine...) et photographiques.

Ce jeu sera réalisé et produit par les éditions BORDIER.

Portrait de Grégory BORDIER:

Qui êtes-vous ? Et qu'est-ce que la démarche des Jeux de Pays ?

G.B : Je m'appelle Grégory BORDIER, j'ai 42 ans et je vis en Bretagne. Je suis éditeur de jeux et j'ai commencé à créer des jeux de société à destination des Pays en 2007.

Et qu'est ce qui vous a motivé la toute première fois que vous avez créé un jeu de *P*ays?

G.B: Je me suis rendu compte qu'on ne connait pas forcément très bien l'endroit où l'on habite. On connait des choses parfois très éloignées sans réellement connaître les richesses proches qui nous entourent. Faire découvrir des territoires grâce au jeu, voilà ce que j'aime car quoi de mieux que le jeu pour apprendre et avoir envie d'en découvrir plus.

On constate que beaucoup de vos Jeux de Pays sont sortis dans l'Ouest de la France. Du coup, le jeu de Pays de SarregueminesAvant toute chose, nous souhaitons que ce jeu de société soit une co-création, que le jeu soit porté par un maximum d'acteurs locaux (Conseil de développement, Offices de Tourisme, associations de valorisation du patrimoine, ...), que la population locale s'approprie ce jeu de société et, par extension, que les habitants redécouvrent des trésors cachés, des endroits qui sortent un peu des sentiers battus.

Vous allez faire le tour du territoire pour mieux le connaître. Comment cela va-t-il se passer?

G.B: Nous avons déjà pris contact avec la plupart des musées du territoire. Et puis, ensuite, le gros du travail va être de sillonner le Pays de long en large en essayant d'aborder l'ensemble des thématiques possibles.

Vous avez sans doute noté que le Platt est une thématique importante pour notre territoire. Comment appréhendez-vous cette thématique ?



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Bitche sera l'un des premiers à sortir dans l'Est de la France ?

G.B : Ce sera le deuxième Jeu de Pays lorrain. Le premier, sur le Lunévillois, sortira en octobre de cette année.

Qu'est-ce qui a retenu votre attention dans la candidature du Pays de Sarreguemines-Bitche?

G.B : Le Pays de Sarreguemines-Bitche a proposé une candidature qui nous a séduits. La motivation et le soutien que l'on va nous apporter sont des choses primordiales. G.B : Concernant le Platt, nous comptons lui faire la part belle dans notre jeu de société et je suis ravi que le Pays de Sarreguemines-Bitche soit aussi impliqué dans la sauvegarde et la promotion de cette langue.



Rendez-vous fin 2020 pour la sortie du Jeu de Pays de Sarreguemines-Bitche!



PAYS - LEADER - SCOT - SIG





Retour sur images

L'édition 2019 de l'évènement "De Ferme en Ferme" s'est déroulée le 29 septembre.

Le Marché paysan de Sarreguemines s'est quant à lui déroulé le 20 octobre. Malgré la pluie, les visiteurs étaient nombreux.

Retour sur images ici.





PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Programme européen LEADER

En collaboration avec le Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER des Vosges du Nord, le GAL LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a réalisé une évaluation croisée à miparcours du programme européen LEADER.

Cette évaluation a notamment permis d'analyser l'efficacité et l'efficience de la programmation et ses conséquences socio-économiques.

Un rapport d'évaluation a été produit avec des recommandations pour la suite du programme. Il est disponible <u>ici</u>.

De nouveaux projets ont obtenu une subvention LEADER. C'est le cas de M. FIERLING, de Hanviller, qui a obtenu une subvention LEADER pour la création de son activité touristique d'hébergements insolites.



Évaluation du SCOT

Le Conseil syndical **a délibéré en décembre sur l'analyse des résultats de l'application** du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines approuvé en janvier 2014, après ses 6 premières années de mise en œuvre.

Au regard des résultats de l'application du SCoT et au regard des évolutions du contexte législatif et réglementaire pouvant impacter le SCoT, les élus souhaitent maintenir les objectifs du SCOT tel qu'il a été approuvé en 2014.



Des évolutions pourront néanmoins être apportées à ce document ultérieurement, notamment en matière d'aménagement commercial.

Le rapport d'évaluation est disponible ici.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

Levés photographiques par drone

Le Syndicat Mixte du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) a engagé une mission de levés photographiques par drone, pour l'élaboration d'orthophotoplans à très haute résolution.

En effet, le SMAS a proposé aux communes et à ses intercommunalités d'effectuer des levés photographiques 2D des cimetières en très haute résolution et / ou des modélisations 3D d'équipements ou de bâtiments publics.

Les relevés photographiques des cimetières sont en cours d'intégration dans le Système d'Information Géographique.

A ce jour, la quasi totalité des communes ont déjà réceptionné leurs photos/modèles 3D.







SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

>> La vie du Conseil de développement

Florence SORIANO-GAFIUK est à la tête du Conseil de Développement du Pays de Sarreguemines-Bitche depuis le 19 septembre dernier. Un rôle dans lequel elle compte s'investir. Rencontre.



Florence SORIANO-GAFIUK

Qui êtes-vous ? Et que faites-vous dans la vie ?

F.S-G: Je suis une femme universitaire. Mes travaux de recherche en théorie algébrique des nombres m'ont permis d'obtenir la chaire de Professeure des universités. Ma carrière professionnelle est aussi marquée par mon investissement pour la formation des enseignants (professeurs de mathématiques et professeurs des écoles), mais aussi par mon engagement pour la mobilité et le bilinguisme franco-allemand.

Aujourd'hui, j'occupe deux postes de direction. Je suis en effet la directrice du site de Sarreguemines de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) de Lorraine, dont la vocation est de former les professeurs des écoles biculturelles franco-allemandes, mais aussi la directrice du collégium INTERFACE de l'université de Lorraine qui compte trois entités tournées vers les relations internationales : l'ISFATES, l'INSPÉ de Lorraine et l'UFR LANSAD*.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire partie du Conseil de développement et à vous présenter en tant que Présidente ?

F.S-G : D'une façon générale, je suis une femme sociétalement engagée. Je travaille

Comment comptez-vous animer le Conseil de développement ?

F.S-G : Je souhaite un Conseil de développement multi-facial : je ne dois pas être la seule à pouvoir représenter le conseil lors des différents évènements qui marquent l'actualité de notre territoire. Tous les membres doivent pouvoir vivre ces moments qui donnent un sens à notre action et qui nous lient émotionnellement et affectivement au pays. Les décisions doivent par ailleurs pouvoir être prises de façon à la fois collective et consensuelle. Jamais je n'oublierai que les membres du Conseil sont des bénévoles, qui, pour deux tiers d'entre eux, développent une activité professionnelle intense et exigeante en temps et en énergie. Je dois donc être en mesure de garantir l'efficience du conseil de développement, ce qui passera forcément par une animation attrayante, une approche pragmatique et l'instauration d'une ambiance sereine de travail.

Il est également important de préciser que le Conseil de développement s'appuie sur le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS). L'aide apportée est considérable en termes d'informations et de ressources. Merci donc à toute l'équipe du SMAS.

Quelle image avez-vous du Pays de Sarreguemines-Bitche?

F.S-G : Je suis née à Bordeaux et ai grandi dans le Médoc. Je suis arrivée dans le Pays de Bitche il y a déjà une vingtaine d'années. L'arrondissement de Sarreguemines-Bitche est donc ma terre d'adoption et j'y suis très attachée.



SARREGUEMINES

PAYS - LEADER - SCOT - SIG

dans le domaine de l'Education et de la Formation, je mène régulièrement des actions pour l'égalité et le respect entre les Femmes et les Hommes et pour la lutte contre toute forme de discrimination, je reste très sensible aux questions du handicap. Je suis aussi une défenseuse du bilinguisme qui, comme vous le savez, se révèle être dans notre région un formidable tremplin vers une insertion professionnelle réussie. Pour toutes ces raisons, je n'ai pas hésité une seule seconde lorsque la proposition m'a été faite d'intégrer le Conseil de développement ; ça s'inscrivait dans la suite logique de mon action.

Par ailleurs, j'adore observer le fonctionnement d'un territoire, le voir vivre pour constater combien sa première richesse est avant tout humaine. Les talents du pays sont nombreux et variés - le Conseil de développement n'en est qu'un petit échantillon. Si je peux identifier ces forces pour impulser ou faciliter la concrétisation des projets d'intérêt collectif, j'en serai ravie. C'est avec cette intention que j'ai décidé de candidater à la Présidence du Conseil de développement du Pays de Sarreguemines-Bitche.

Comment imaginez-vous votre rôle de Présidente ?

F.S-G : Le Conseil de développement est composé d'une trentaine de membres experts dans des domaines très variés (éducation, formation et emploi, social, handicap et santé, bilinguisme, culture et patrimoine...). Il a vocation à être une force de proposition auprès des élus des deux intercommunalités (Sarreguemines Confluences et Pays de Bitche) : il peut conduire des travaux de réflexion pour la mise en place de projets porteurs pour notre territoire, ou participer à des rencontres thématiques cette fois-ci programmées par les collectivités ou autres partenaires.

Pour moi, la première richesse de notre territoire est notre identité transfrontalière qui nous offre un double angle de vue et qui nous rend toujours aptes à trouver de nouvelles idées par comparaison des modes de fonctionnement des deux pays voisins (la France et l'Allemagne). Cette identité doit être pensée comme une formidable opportunité en termes d'ouverture et de développement (économique, touristique, culturel...). Je pense par exemple au magnifique patrimoine autour des arts du feu (faïence, automobile, verre et cristal), un patrimoine d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans une dimension transfrontalière - la route du feu rejoint en effet, à l'est, la commune de Mettlach (Sarre) et, à l'ouest, la commune de Wingen-sur-Moder (Alsace), cela après avoir traversé tout notre arrondissement. Je suis également impressionnée par les ouvrages militaires (citadelle, ligne Maginot, forts...), le sens du devoir de mémoire de la population et d'une façon générale, tous les stigmates de la guerre (mitraille...). Certains jardins de notre pays marient le minéral au végétal. Il faut de la même façon imaginer notre arrondissement comme un immense jardin où le béton, le métal et le cristal viendraient cohabiter avec la Nature : nombre de sites naturels (forêts, prairies, zones humides) ont en effet été identifiés comme remarquables en raison d'une biodiversité faunistique et floristique exceptionnelle.

Enfin, je souhaiterais rappeler que rien de tout cela ne serait possible sans l'action première qui est celle de la population. La densité du tissu associatif de notre arrondissement en est la simple preuve. Le Pays de Sarreguemines-Biche est bien attachant et il est facile d'apprendre à y être heureux.



PAYS - LEADER - SCOT - SIG

En tant que Présidente, je souhaite œuvrer dans la continuité de mon prédécesseur, Fernand Kanzler, qui a su accomplir un très bon travail et à qui j'accorde toute ma sympathie. Mon rôle est donc d'assurer une interface entre le Conseil de développement et les différentes instances territoriales du pays, en portant la parole collective et en soutenant les projets qui savent fédérer.

* ISFATES : Institut Supérieur Franco-Allemand des Techniques, d'Economie et des Sciences.

UFR LANSAD : Unité de Formation et de Recherche Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines.